

Marie-Monique Robin
avec la collaboration de David Charasse

L'école du soupçon

Les dérives de la lutte contre la pédophilie



La Découverte

9 bis, rue Abel-Hovelacque
75013 Paris

ISBN 2-7071-4675-7

En application des articles L. 122-10 à L. 122-12 du Code de la propriété intellectuelle, toute reproduction à usage collectif par photocopie, intégralement ou partiellement, du présent ouvrage est interdite sans autorisation du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris). Toute autre forme de reproduction, intégrale ou partielle, est également interdite sans autorisation de l'éditeur.

Si vous désirez être tenu régulièrement informé de nos parutions, il vous suffit d'envoyer vos nom et adresse aux Éditions La Découverte, 9 bis, rue Abel-Hovelacque, 75013 Paris. Vous recevrez gratuitement notre bulletin trimestriel *À La Découverte*. Vous pouvez également retrouver l'ensemble de notre catalogue et nous contacter sur notre site **www.editionsladecouverte.fr**.

© Éditions La Découverte, Paris, 2006.

Introduction

« D'autant plus dangereux en leur âpre colère,
Qu'ils prennent contre nous les armes qu'on révère
Et que leur passion, dont on leur sait bon gré,
Veut nous assassiner avec un fer sacré. »

Molière, *Tartuffe*.

« **V**raiment, à quelques détails près, nous sommes très contentes de ton film sur les violences conjugales. Et maintenant, sur quoi travailles-tu ? » Au bout du fil, la voix est cordiale. À l'image de la relation que j'avais entretenue pendant plusieurs mois avec Anne, psychologue dans la maison d'accueil pour femmes battues de Belfort. Au cours de l'année 2000, en effet, j'avais filmé à plusieurs reprises dans ce centre d'hébergement d'urgence, ouvert en 1981 par l'association Solidarité femmes. Je réalisais alors un documentaire de soixante-quinze minutes sur les violences conjugales pour le magazine « Zone interdite » de M6¹. D'emblée, le contact était bien passé avec Anne, une féministe de la première heure, qui m'avait aidée à entrer en contact avec les victimes, vivant, avec leurs enfants, bien souvent de manière clandestine, dans l'un des douze appartements de la structure. Je me souviens tout particulièrement de ce moment très émouvant, où avec mon équipe

1 Le documentaire a été diffusé le 15 octobre 2000.

j'avais pu tourner un groupe de parole, animé par la psychologue, sur un sujet éminemment tabou : le viol conjugal, qui suit les coups ².

C'est donc en toute confiance que je réponds à la question d'Anne : « J'ai commencé une enquête sur les fausses allégations de pédophilie...

– Comment ? Tu ne vas pas contribuer à faire retomber le silence sur les agressions sexuelles dont sont victimes les enfants ! s'emporte tout de go mon interlocutrice. Tu sais bien toute l'énergie qu'il a fallu pour que cesse le déni ! Tu ne vas tout de même pas être complice des abuseurs ! »

La violence de la réaction m'a littéralement sidérée. J'ai eu beau argumenter que, mère de trois petites filles – à l'époque âgées de trois à neuf ans –, je n'avais nullement l'intention de défendre les pédophiles, mais que, au nom justement de la protection et de l'épanouissement de mes enfants, je m'inquiétais aussi des dérives que pouvait entraîner la lutte obsessionnelle contre la maltraitance sexuelle. Rien n'y a fait. La conversation a tourné court et, pour la première fois, j'ai compris que j'étais entrée sur un terrain éminemment passionnel et, parfois – j'allais bientôt le découvrir –, carrément irrationnel.

Un thème « particulièrement controversé et délicat »

Nous étions en pleine période « post-Dutroux », et l'« ogre de Charleroi » n'avait pas encore été condamné à la perpétuité ³. Depuis quatre ans, le mot « pédophile » avait envahi les manchettes des journaux – et moi-même, à l'époque, je trouvais rassurant l'unanimité ambiante, qui, sur un sujet aussi grave, semblait sceller l'union sacrée entre la presse, l'opinion publique, les politiques et la justice.

Puis il y eut cet autre reportage, effectué également en 2000, à l'Institut Marcel-Rivière de la Mutuelle générale de l'Éducation nationale (MGEN). Il faisait partie d'une série de trois documentaires de cinquante-deux minutes que je réalisais alors pour le magazine « Envoyé spécial » de France 2. Intitulés *Paroles de flics*, *Paroles de profs* et *Paroles d'agents*, chaque documentaire racontait le parcours d'agents du service public en souffrance, hospitalisés dans un lieu de soins réservé à leur profession : le château du Courbat, en Touraine, où

2 En France, il a fallu attendre la loi du 23 décembre 1980 pour que le viol soit reconnu comme un crime. Cependant, il faudra attendre encore dix ans pour que le viol conjugal soit reconnu également comme tel (arrêt du 5 septembre 1990 de la Cour de cassation).

3 Arrêté le 13 août 1996, dans sa tanière de Marcinelle, où furent retrouvées vivantes, enfermées dans une cache, deux fillettes de douze et quatorze ans, l'assassin et violeur Marc Dutroux sera condamné à la perpétuité en juin 2004 pour l'assassinat de quatre jeunes filles.

sont hospitalisés les policiers et gendarmes dépressifs ou alcooliques ; l'Institut Marcel-Rivière, surnommé « La Verrière » – du nom de la commune où il est installé –, le plus grand établissement de santé mentale de la MGEN ; et l'Institut d'accompagnement posttraumatique et de recherche (IAPR), à Paris, destiné aux agents de la RATP victimes d'agressions. Ce long voyage parmi les fonctionnaires, qui avaient, comme ils disaient, « pété les plombs », dessinait une sorte d'état des lieux de la société française, à travers le prisme des maladies qu'engendrent ses (nouveaux ?) dysfonctionnements⁴.

C'est à l'Institut Marcel-Rivière, ouvert en 1959 dans le sud de la région parisienne, que j'ai entendu parler, pour la première fois, de « fausses allégations de pédophilie ». Chaque année, cet hôpital psychiatrique, bien connu du milieu enseignant, accueille quelque 1 100 mutualistes de la MGEN, dont 40 % d'instituteurs et de professeurs, provenant de toute la France, soignés pour des « dépressions persistantes », des névroses, psychoses, mais aussi pour des pathologies plus lourdes. « Les raisons récurrentes de l'hospitalisation sont ce que nous appelons le *burn out*, c'est-à-dire l'épuisement professionnel, m'avait expliqué le docteur Christophe Lermuzeaux, le directeur de l'établissement. Vient ensuite le stress, dû aux violences ou au harcèlement tant de la hiérarchie que des élèves. Et puis, depuis peu, nous voyons arriver des enseignants qui ont été accusés de pédophilie et qui, bien que blanchis par la justice, n'arrivent pas à s'en remettre. »

Le docteur Lermuzeaux m'avait alors conseillé de lire une étude publiée, deux ans plus tôt, par des psychiatres de la MGEN, sur les « pratiques de harcèlement en milieu éducatif⁵ ». Le docteur Mario Horenstein y consacrait un chapitre aux « fausses allégations d'atteintes sexuelles », dont il assimilait les effets à ceux produits par un « harcèlement répété », provoquant des symptômes qui relèvent du syndrome posttraumatique : « Maux de tête, douleurs abdominales, douleurs au dos, troubles digestifs, insomnie, [...] dépression chronique : sentiments de vide, d'impuissance, d'isolement, d'incapacité à expérimenter la joie, [...] perte de confiance dans son propre jugement, doute de soi⁶. » « Nous abordons ici ce thème particulièrement controversé et délicat, pour deux raisons, expliquait le psychiatre. Des études canadiennes nous ont alertés sur un "glissement sur le plan des tabous", d'une situation antérieure où on niait l'existence d'agressions sexuelles contre les élèves, à un déni au présent de fausses allégations à l'encontre du personnel enseignant. La seconde raison a trait à la prévention et au rôle des institutions éducatives.

4 À propos de cette série, voir Marie-Monique ROBIN, « L'intimité face à la caméra », in *Grand Reportage. Les héritiers d'Albert Londres*, Florent Massot, Paris, 2001, p. 230-240.

5 « Les pratiques de harcèlement en milieu éducatif », recherche financée par la Fondation de l'avenir, décembre 1998, collection MGEN.

6 *Ibid.*, p. 114.

[...] L'étude de cas met en lumière l'importance de l'impact psychologique pour le personnel : humiliés, marqués à vie, honteux, bouleversés sur le plan professionnel et personnel, salis. [...] La persistance des stigmates, bien au-delà des conclusions de la justice, nous amène à considérer ces événements comme un sous-type de harcèlement particulièrement néfaste pour la santé mentale. Ce sont les fausses allégations qui sont constitutives du harcèlement et non pas les investigations, légitimes, de la police et de la justice⁷. »

Pour son étude, le docteur Horenstein s'appuyait sur l'exemple de l'un de ses patients, M.W., un instituteur de quarante-huit ans accusé par trois de ses élèves de « gestes déplacés », qui bénéficiera finalement d'un non-lieu en septembre 1998 : « Il présente des manifestations anxieuses et dépressives. [...] Nous constatons une activité ruminatoire en permanence à thème de "piège", sur l'interprétation de ses dépositions, sur l'exclusion, les conséquences économiques, la crainte de nouvelles plaintes ("N'a-t-il pas aidé à se rhabiller des enfants en maternelle?"). [...] Depuis le début de l'affaire, il a perdu douze kilos. » Et le psychiatre de conclure : c'est une « triple perte : perte pour les élèves, parce que leur vécu a été disqualifié par les adultes ; perte pour l'enseignant et ses proches, leur santé mentale ayant été lourdement compromise ; et perte pour la société qui, outre les coûts, voit ses institutions critiquées par les deux parties⁸ ».

Le docteur Horenstein parle d'évidence quand il souligne que le thème des « fausses allégations d'abus sexuels » est « particulièrement controversé et délicat ». En particulier en France, où l'on assiste, depuis le milieu des années 1990, à une radicalisation du débat sur les abus sexuels, due notamment au comportement de certains militants qui ont fait de la maltraitance sur enfants un champ de bataille idéologique – un combat le plus souvent sincère, mais qui peut tourner parfois à l'exploitation d'un fonds de commerce.

Nous le verrons dans ce livre, oser questionner l'« acharnement investigateur, préventif ou thérapeutique qui déferle sur les victimes réelles ou présumées », pour reprendre les mots du psychologue belge Hubert Van Gijsegem⁹, peut déclencher des tombereaux d'injures. Cet éminent spécialiste, qui fut à l'origine des premières études sur les abus sexuels, conduites au Canada à la fin des années 1960¹⁰, en a fait l'expérience : « Il m'est arrivé, lors de conférences, de me faire traiter de négationniste par des professionnels de la protection de l'enfance incapables de s'interroger sur leurs pratiques. Ces

7 *Ibid.*, p. 29.

8 *Ibid.*, p. 35.

9 Hubert VAN GIJSEGHM (dir.), *Us et abus de la mise en mots en matière d'abus sexuel*, Éditions du Méridien, Montréal, 1999, p. 9.

10 Hubert VAN GIJSEGHM, *L'Enfant mis à nu. L'allégation d'abus sexuel : la recherche de la vérité*, Éditions du Méridien, Montréal, 1992.

gens-là ne sont pas dans la science, ils sont dans l'intégrisme ou la religion. Quand la France aura connu, comme ce fut le cas en Amérique du Nord, plusieurs gros dérapages du genre d'Outreau¹¹, peut-être sera-t-elle capable de se pencher sereinement sur ses dispositifs de lutte contre les abus sexuels, car c'est un vrai enjeu de société¹². »

« Fausses allégations » ?

En fait – et c'est précisément la matière de ce livre –, depuis le milieu des années 1990, plusieurs centaines de « mini-Outreau » ont eu lieu aux quatre coins de la France. Dans l'indifférence générale, car en pleine « pédofolie¹³ », ces affaires ne font pas la une des journaux, bien souvent plus enclins à brosser l'opinion publique dans le sens du poil, en s'attachant exclusivement à traiter les « affaires avérées » de pédophilie, toutes plus sordides les unes que les autres. J'en veux pour preuve l'extrême difficulté qu'avait eue Luc Martin-Gousset, le directeur de l'agence de production Point du jour, à trouver un diffuseur pour mon documentaire *L'Ère du soupçon*, où je proposais de raconter la tourmente judiciaire et humaine dans laquelle était plongé un enseignant, à la suite d'une accusation d'agressions sexuelles manifestement infondée. Baladé de chaîne en chaîne pendant plus d'un an, le projet soulevait toujours les mêmes réactions polies : « C'est très émouvant, mais est-ce bien le moment de parler de ce genre de problème, alors que le couvercle sur les abus sexuels vient tout juste d'être levé ? » C'est grâce à la volonté têtue de Luc Martin-Gousset, mais aussi au courage éditorial de Patricia Boutinard-Rouelle, responsable des documentaires sur France 3, que ce film « à contre-courant », selon les mots d'un directeur de programmes, a finalement pu être tourné, et diffusé en novembre 2002.

La genèse de *L'Ère du soupçon*, dont la matière alimente deux chapitres de ce livre, découle directement de la curiosité qu'avaient suscitée chez moi l'étude, puis l'interview du docteur Horenstein. Celui-ci m'avait alors conseillé de me mettre en rapport avec la « Fédération des autonomes de solidarité ». Largement inconnue du grand public, la FAS, créée en 1903, est tout simplement la plus importante association loi 1901 de France : comptant 715 000 adhérents, tous issus de l'enseignement public, elle fédère cent

11 Le procès d'Outreau s'est déroulé au printemps 2004 à Saint-Omer (Nord-Pas-de-Calais). Il s'est conclu, le 1^{er} juillet, par l'acquittement de sept des dix-sept accusés de pédophilie. Six des dix condamnés ont fait appel et ont été acquittés en décembre 2005.

12 Entretien avec l'auteur, juin 2005.

13 C'est le titre d'un livre du psychanalyste Alex RAFFY, *La Pédofolie. De l'infantilisme des grandes personnes*, De Boeck, Bruxelles, 2004.

une associations départementales, qui proposent un « appui juridique, financier et moral » à ses membres¹⁴. « Depuis deux ans, m'avait expliqué Alain Aymonier, son président, lors de notre première rencontre en mai 2000, notre réseau de cent cinquante avocats-conseils est submergé de plaintes pour abus sexuel à l'encontre d'enseignants. Il semblerait qu'un grand nombre d'entre elles soient de fausses allégations, c'est-à-dire des accusations infondées. »

« Fausses allégations » : dans ce sujet, sensible, il convient de se mettre d'accord sur les mots, car ceux-ci sont bien souvent la source du premier malentendu, lequel fait le lit de la polémique stérile. Comme le souligne le professeur Michel Manciaux, le mot « allégation » « véhicule en français un sous-entendu de fausseté¹⁵ ». De fait, pour le *Dictionnaire encyclopédique Larousse*, il signifie « affirmation, assertion, le plus souvent considérée comme mal fondée ou mensongère ». L'expression « fausse allégation » constituerait donc un pléonasme, au demeurant néfaste pour la sérénité des débats, car elle en rajoute sur le caractère faux de l'allégation, laissant entendre que celui-ci est forcément dû à un mensonge *délibéré*, et donc à une volonté calculée de nuire. Nous verrons ultérieurement que cela peut être le cas, mais ce phénomène reste marginal : c'est le plus souvent en toute bonne foi que sont portées les accusations d'abus sexuel sur des enfants. Ce qui ne doit pas occulter la question fondamentale, à laquelle j'essaie de répondre dans ce livre : pourquoi, aujourd'hui, ces accusations se sont-elles multipliées, au point d'encombrer les tribunaux, alors que, notamment dans le milieu scolaire, un grand nombre d'entre elles relèvent effectivement d'allégations infondées ?

Dès 1999, le professeur Manciaux – lequel, nous y reviendrons, a joué un rôle capital, aux côtés du docteur Pierre Straus, pour que la maltraitance sur les enfants en général et les abus sexuels en particulier sortent enfin du silence – donnait quelques pistes de réflexion, dont on ne peut que saluer la lucidité courageuse : « Devenues plus fréquentes, les allégations d'abus sexuels envers les enfants surviennent souvent dans le cadre de situations conflictuelles et confuses, où il est difficile pour les professionnels de se faire une opinion objective. Comment écarter le désir de vengeance d'un enfant, d'un jeune affabulateur à l'imagination nourrie par l'écho médiatique donné à des affaires de pédophilie ? Car – et c'est sans doute le revers de la médaille – la levée du tabou, la facilité avec laquelle ces problèmes sont désormais abordés au quotidien font que ce qui n'est parfois qu'imagination, fantasme, mensonge peut se parer des couleurs de la réalité. [...] Nul adulte n'est à l'abri

14 Voir son site Web : <www.fas-usu.com.fr>.

15 Michel MANCIAUX et Dominique GIRODET (dir.), *Allégations d'abus sexuels. Parole d'enfant, paroles d'adultes*, Fleurus, Paris, 1999, p. 21.

et la psychose collective qui s'est développée à partir d'événements dramatiques récents fait que des interprétations tendancieuses de comportements anodins d'un parent, d'un enseignant, d'un éducateur sont toujours possibles. Voisin, professeur d'éducation physique, prêtre et même cardinal se retrouvent ainsi au banc d'accusation, pour ne pas dire d'infamie, et cela parfois des années après les faits allégués : c'est alors parole contre parole, et personne n'en sort indemne ¹⁶... »

Pour écrire ce livre, j'ai notamment décortiqué une trentaine d'affaires mettant en cause des membres de l'Éducation nationale qui ont finalement été blanchis par la justice ou qui, pour un petit nombre d'entre eux, ont été condamnés mais continuent de clamer leur innocence. La plupart sont membres du collectif JAMAC, une association créée en mai 1998, qui n'a pas pour vocation de défendre des enseignants qui s'estiment injustement accusés, mais qui œuvre pour que les procédures administratives ou judiciaires permettent de concilier la protection de l'enfance et la présomption d'innocence. Un double souci qui, comme nous le verrons, est loin d'être respecté. Or, c'est bien là, justement, que réside l'« enjeu de société » qu'évoquait le psychologue Hubert Van Gijseghem : il est indispensable, bien évidemment, de lutter contre les abuseurs sexuels, mais pas n'importe comment ni à n'importe quel prix. Lorsqu'elle se déroule de manière aveugle, voire obsessionnelle, la « chasse aux pédophiles » s'accompagne de dérives et de dérapages qui non seulement détruisent la vie d'innocents, mais aussi mettent en danger les enfants eux-mêmes, en provoquant, à terme, une aseptisation des rapports humains qui pourrait bien faire le lit des pervers de demain...

Remerciements

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui m'ont aidée à écrire ce livre, par leurs conseils, leur soutien amical ou la confiance qu'ils m'ont accordée : Luc Martin-Gousset de l'agence Point du jour, qui a accepté de produire mon film *L'Ère du soupçon*, malgré les réticences du moment ; Patricia Boutinard-Rouelle, qui a permis sa diffusion sur France 3 ; Paul Moreira, qui a permis la diffusion sur Canal Plus de mon reportage *Chasse au pédophile : quand la rumeur tue*. Sans eux, ce livre n'aurait jamais vu le jour.

Je remercie également tous ceux qui ont accepté de répondre à mes questions, et en particulier Alain Aymonier, président de la Fédération des autonomes de solidarité, pour ses conseils judicieux ; Benoît Bossard, du collectif JAMAC, qui m'a ouvert ses archives et son carnet d'adresses et a toujours su

16 *Ibid.*, p. 21-23.

L'école du soupçon

me prêter une écoute attentive ; Pascal Rémond, qui a fait preuve d'une grande disponibilité ; le comité Paul Jacquin ; M^e Florence Rault ; et tous les enseignants et enseignantes qui ont accepté de me confier leurs témoignages, malgré les souffrances que ceux-ci ravivaient.